

Gestion intégrée des zones côtières

100 000 euros pour les Iles du Sud



René Noël, ici aux côtés d'Harry Arnoux (à gauche) croit en ce processus expérimental.

Le comité de pilotage du Gizc, présidé par le maire de la Désirade, vient de se lancer dans un programme destiné à privilégier le bon usage de la zone côtière. Cependant, les fonds sont rares...

Après avoir été liées par une convention, le 7 décembre dernier en préfecture, la Désirade, Terre-de-Bas, Terre-de-Haut et Marie-Galante, regroupées désormais en Gestion intégrée des zones côtières (Gizc) se sont réunies, mardi, à Saint-Claude, pour une première réunion du comité de pilotage. Il s'agissait de s'entendre avec l'Etat avant d'établir un programme de rencontres.

Le comité de pilotage a surtout voulu, comme l'a précisé le président de ce comité, René Noël, « s'assurer de la mise en œuvre et du suivi des orientations, ainsi que de l'avancement des actions particulières ». Aux côtés d'Harry Arnoux, directeur de l'Agence des 50 pas géométriques (qui assure le secrétariat et la coordination du comité), le maire de la Dé-

sirade s'est voulu rassurant. « La Gizc constitue un processus expérimental, dynamique et collectif, destiné à privilégier le bon usage de la zone côtière en liant les questions économiques, environnementales et sociales ». Pour cela, il convient donc d'associer l'ensemble des protagonistes vivant ou œuvrant sur le littoral et son périmètre d'affluence.

Pas beaucoup de sous

Le comité de pilotage peut infléchir sur les projets de mise en valeur des territoires lorsque ceux-ci s'inscrivent dans le cadre de la Gizc. Pour assurer la réussite de cette expérimentation, l'Etat s'est engagé à apporter le concours de l'ensemble des organismes ou administrations dont l'appui se révélerait nécessaire. Les collectivités territoriales sont associées à la démarche.

Après la décision prise par le Premier ministre, l'Etat a voulu accorder... 100 000 euros à ce projet global, par le biais du Fond national d'aménagement du territoire. Une somme dérisoire, reconnaît René Noël. Mais selon lui, l'expérience — qui doit porter sur une période de dix-huit mois — peut permettre d'avoir des projets porteurs susceptibles de s'inscrire dans d'autres dispositifs sollicitant des financements croisés (Europe-collectivités territoriales).

Y.J.L.

Les projets

Le dispositif Gizc en Guadeloupe s'articule autour des territoires et projets suivants:

Terre-de-Bas. Une étude préliminaire de diagnostic de territoire a été effectuée. Un devis estimatif pour une étude pré-opérationnelle a été demandé à l'ONF dans le cadre d'un produit touristique dénommé « Retrouvance » répondant aux caractéristiques souhaitées.

Terre-de-Haut. Les études préliminaires sont à lancer. Les actions seront centrées sur la protection du littoral.

Marie-Galante. Etude préalable

à l'instauration de zones de cantonnements de pêche pour la préservation et le renforcement des stocks de lambis et d'oursins. La proposition vise à étudier les possibilités d'instauration de cantonnement de pêches sur les secteurs de reproductions et de croissances des espèces précitées.

La Désirade. Les études préliminaires de projets d'activités ont été effectuées. Leur insertion dans le produit touristique de circuit sera étudiée après une demande de devis sur « Retrouvance » ou équivalent.